

2025/04/03

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 1^{er} avril 2025 - Délibération n° 2025/04/03

OBJET : Annule et Remplace / Vote des taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et de la taxe sur le foncier bâti (TFB) pour l'année 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 25 mars, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe - FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc - POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène –SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine - BOSLE Alain – BENABDELMALEK Clément - MAGOUTIER Gérard - DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno - PAROUTY Jean-Michel - DAVID Robert - DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond - DAURY Claudine – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – POITOU Delphine - LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel - GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique - LAPORTE Martine

Etaient excusés : COTICHE Thierry — PACAUD Patrick - SPRINGER Liliane - RIGAUD Régis – MALIVERT Jacques – FINI Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël - LEGROS Jean-Bernard - PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – CATHELOT Guy – PAROT Jean-Pierre – CALOMINE Alain – CANFORA Carmine - TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAC Jérôme - RICARD Jean-Michel

Pouvoirs :

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à Georges DESLOGES
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
4. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à Luc ESCOUBEYROU
5. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à Jean-Michel PAMIES
6. M. CATHELOT Guy donne pouvoir à Serge LAGRANGE
7. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à Thierry GAILLARD

Suppléances : PAROUTY Jean-Michel – PICOURET Michel

Secrétaire de séance : Jean-Claude MOREAU

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	47			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
46	0	1	0	0	0

Madame la Vice -Présidente précise que le vote des taux a été effectué en l'absence de la notification des produits prévisionnels et des taux d'impositions des taxes directes locales (1259) pour 2025.

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies, 1639 A et 1530 bis du CGI ;

Conformément à l'avis majoritaire de la commission des finances réunie le 29 janvier 2025 et aux discussions intervenues à l'occasion du débat d'orientations budgétaires du 25 février 2025, il a été proposé de ne pas modifier les taux des taxes précitées pour l'année 2025.

Les taux proposés sont donc les suivants pour 2025 :

	Taux 2024	Taux proposés 2025	Bases prévisionnelles	Produit prévisionnel attendu
CFE	30,00%	30,00%	2 395 000	718 500
TFNB	2,59%	2,59%	1 252 000	32 427
TFB	2,21%	2,21%	15 955 000	352 606
THRS	11,47%	11,47%	5 981 000	686 021
Total produit prévisionnel attendu				1 789 554 €

Après avoir entendu cet exposé et on avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 46 voix pour et 1 abstention :

- décide de voter les 4 taux d'imposition précités pour l'année 2025
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;
- Dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2025/03/04 du Conseil communautaire du 11 mars 2025.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.